

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy

L'an deux mille vingt-trois le onze avril à 17h30 à La Roche des Arnauds, le Conseil de la Communauté de Communes s'est réuni, sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, Président, dûment convoqué le cinq avril deux mille vingt-trois.

Le secrétaire de séance : Fabien GASCARD

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 37 Présents à la séance : 25 Pouvoirs : 9
DATE DE LA CONVOCATION	5 avril 2023
SÉANCE DU	11 avril 2023

OBJET : Compte de gestion 2022, budget rattaché SPANC.

Présents : Jacques FRANCOU, Françoise PINET, Alain BOYOD, Jean ROUSSEAU, Monique BARTHELÉMY, Jacqueline PUGET, Alain LAURENS, Christiane ACANFORA, Georges LESBROS, Rémy FREY, Fabien GASCARD, Roland AMADOR, Josette REVOUX, Michel RICOU-CHARLES, Jean-Marie GUEYRAUD, Jean-Claude VALLIER, Jean-Pierre BRIOULLE, Olivier REGORD, Christian GILARDEAU-TRUFFINET, Christian AUBERT, Jean BANAL, Alain CAUSSE, Serge EYSSERIC, Gérald GRIFFIT, Bernadette SAUDEMONT,

Absents et excusés : Anne-Marie GROS, Alexandra BUTEL, Roger AQUINO, Robert PAUCHON, Dominique TRUC, Maurice CHAUTANT, Mallorie BOURGOGNE, Jean-François CONTOZ, Françoise BELLANGER, Lamia CONTRUCCI, Claude DUBUT, Rajaa TOUSSAINT.

Pouvoirs : Alexandra BUTEL donne pouvoir à Jacqueline PUGET, Roger AQUINO donne pouvoir à Françoise PINET, Robert PAUCHON donne pouvoir à Roland AMADOR, Dominique TRUC donne pouvoir à Bernadette SAUDEMONT, Maurice CHAUTANT donne pouvoir à Olivier REGORD, Mallorie BOURGOGNE donne pouvoir à Josette REVOUX, Françoise BELLANGER donne pouvoir à Christian GILARDEAU-TRUFFINET, Claude DUBUT donne pouvoir à Gérald GRIFFIT, Rajaa TOUSSAINT donne pouvoir à Michel RICOU-CHARLES.

Le Vice-Président aux Finances, Olivier REGORD, rappelle que les comptes de gestion 2022, dressés par les Trésoriers de Veynes et Gap, ont été envoyés aux conseillers communautaires.

Ils concernent les cinq budgets gérés par la Communauté de communes Buëch-Dévoluy :

- Budget principal
- Budget annexe : traitement des déchets
- Budget annexe : Economique ZA
- Budget rattaché avec autonomie financière : Massif de Céüse
- Budget rattaché avec autonomie financière : Spanc

Afin que le conseil communautaire se prononce budget par budget, il propose par la présente de voter **le compte de gestion du budget rattaché SPANC.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20230411-De_2023_050-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2023

- Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :
- Déclare à l'unanimité que le compte de gestion **du budget rattaché SPANC** dressé pour l'année 2022 par les comptables de la Communauté de communes, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

Pour :	34 dont 9 pouvoirs
Contre :	0
Abstention :	0

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds,
les jours, mois et an susdit.
Pour copie conforme

Le Secrétaire de séance,



Fabien GASCARD.

Le Président,



Michel RICOU-CHARLES.